L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 SEPTEMBRE 1881. 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 17 SEPTEMBRE 1881.

VENTES A L'ENCAN.

Par Jas. P. Guimault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, magasin en briques à trois étages, No 13 rue Canal. Petite maison rue Bienville No 215.

Par R. Cuerrate, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété de valeur formant l'encoignure des rues Philippe, maintenant Dryades et Perdido.

LE MISSISSIPPI.

Le Mississippi, par la masse de ses eaux qui traversent de vastes plaines toutes ouvertes, à leur débordement, puisqu'elles ne sont protégées que par des levées de terre, sans base rocheuse, dans une grande partie de la vallée, offrira toujours des problèmes difficiles à résoudre soit pour le maintien de son cours dans des bornes régulières et fixes. C'est ainsi que chaque année, à peu près à la même époque, des ingénieurs de toute classe, officiels ou non, aiment à soulever la question de savoir si le Mississippi ne se jettera pas tout entier dans l'Atchafalaya, en passant par la Rivière Rouge, dont les eaux peuvent à peine se frayer un chemin jusqu'au fleuve. Ces ingénieurs voudraient donner un démenti au proverbe suivant lequel "les ruisseaux vont aux grandes rivières et non les grandes rivières aux ruisseaux".

La Rivière Rouge n'est pas un ruisseau, répond-on, non, mais comparée au Mississippi elle n'est guère davantage. Ses eaux ne sont que la vingtième partie de celles du Mississippi, et elles cesseraient d'y affluer que le Mississippi ne cesserait pas pour cela d'être le plus grand fleuve du monde. Il y a, d'ailleurs, un grand obstacle à la déviation du Mississippi au confluent de la Rivière Rouge, c'est l'amoncellement de vase qui s'y opère continuellement comme pour empêcher que cette déviation ait lieu. Comment les eaux du Mississippi pourraient-elles entrer dans le lit de la Rivière Rouge pour se jeter ensuite dans le lit de l'Atchafalaya, quand le Mississippi travaille constamment lui même à se fermer cette issue? Ce simple fait, si bien constaté, devrait rassurer les ingénieurs les plus timides et donner ainsi satisfaction aux ingénieurs les plus alarmistes.

Nous ne regardons pas comme une preuve de capacité l'envie qui dévore certains hommes de dire des choses originales qui ne sont pas appuyées sur les faits; il faut au moins que ces originalités soient plausibles, et il n'y a rien ici qui prête le moindre fondement au danger dont il est question. Au contraire, la nature travaille elle-même à détruire constamment toute apparence ou toute probabilité d'une éventualité pareille, et aujourd'hui ce travail est plus sensible qu'il ne l'a jamais été, puisque le commerce se plaint que la barre de la Rivière Rouge à son confluent soit devenue infranchissable. Cette barre n'existerait pas si le danger signalé devait se réaliser, et les bateaux de la Nlle-Orléans, qui montent, ou ceux de Shreveport, qui descendent, pourraient passer du fleuve à la rivière et de la rivière au fleuve sans le moindre inconvénient.

Or, c'est ce qui n'est pas; ce passage est impossible en ce moment, et il ne sera possible que lorsque les travaux des dragues en détruisant les amoncellements vaseux du fleuve, et cela justement au point où l'on prétend que la déviation doit avoir lieu, auront ouvert les communications entre les deux cours d'eau.

On prétendait aussi autrefois que le fleuve finirait par s'échapper vers le lac Maurepas en passant par le bayou Manchac et la rivière Amite, et l'on pourrait en dire autant aujourd'hui à propos de la crevasse de Bonnet-Carré. Mais le fleuve prend soin lui-même de la conservation de son lit en se hâtant de boucher les issues qui peuvent produire des débordements temporaires. Des dépôts naturels de limon ferment avec le temps la crevasse de Bonnet-Carré, comme ils en ont fermé beaucoup d'autres à défaut de travaux spéciaux de la main des hommes.

Nous aimons à croire que la théorie de la déviation du fleuve vers l'Atchafalaya, mise cette année à la mode par un ingénieur fédéral, n'est pas une démonstration de la justesse de ses aperçus. On dit que cet ingénieur a beaucoup d'inspections à faire, et qu'il ne peut être partout. Nous ne le nions pas, mais il aurait dû s'occuper plus sérieusement du point le plus important de sa mission. La Rivière Rouge l'emportait sur tous les autres, particulièrement quand l'argent ne manquait pas. La moitié de l'allocation seulement, faite en 1880 par le Congrès, pour l'amélioration du lit de la Rivière Rouge, a été dépensée, et la moitié qui reste avec les nouveaux fonds alloués en 1881, suffisait et au-delà pour tenir ouverte la communication de la rivière avec le fleuve. C'est la première fois qu'on n'ait pas eu à se plaindre d'une insuffisance de fonds pour exécuter des travaux d'améliorations publiques, surtout des travaux d'améliorations indispensables. Il pourrait en résulter que l'année prochaine le Congrès réduisît ces allocations.

Une difficulté d'un autre genre est celle des éboulis causés par le fleuve, éboulis qui ont fait disparaître une partie de la levée dans le Troisième district de la ville. Comment s'y prendre pour réparer le dommage, et empêcher qu'il ne survienne de nouveau dans une autre partie du fleuve. Il y a bien longtemps que cette question occupe les voyers, les commissaires de rue et les ingénieurs de la Nouvelle-Orléans, sans que jamais encore ils aient trouvé le moyen de la résoudre en consolidant les levées d'une manière inébranlable. On a en vain planté des pilotis pour les débarcadères et construit des palissades pour résister au choc des eaux et aux érosions profondes du courant; on a en vain dépensé des millions dans ce double but; la dépense n'a cessé que lorsque le fleuve s'est retiré lui-même d'un certain point, pour exercer sur un autre son action dévastatrice.

L'expérience ne manque pas à ce sujet, mais l'expérience ne paraît pas avoir rien appris de bon pour prévenir les éboulis. On en est toujours aux conjectures. Aujourd'hui les fonds sont là qui attendent leur emploi. Non seulement, il y a les fonds du fermier du port qui est obligé, par son contrat, d'entretenir à ses frais les quais et débarcadères, mais il y a encore les fonds alloués par le gouvernement fédéral pour l'exécution des travaux jugés nécessaires à la protection des levées dans les limites de la ville. On n'en est pas moins embarrassé, car on se méfie de tous les systèmes, et la municipalité elle-même se laisse ballotter de projets en projets sans oser en adopter un seul. On est arrêté à moins. Il faut une solution, cependant, et le secrétaire de la guerre et l'ingénieur en chef, officier dont la position répond ici à celle du directeur général des ponts et chaussées en France, attendus par notre représentant au Congrès, l'Hon. R. John Ellis, du danger auquel une partie du port de la Nouvelle-Orléans est exposée et par suite une section de la ville, vont envoyer une commission spéciale pour examiner l'état des choses et déterminer la nature des travaux à exécuter pour atteindre enfin le but depuis si long-temps désiré.

Selon toute probabilité, c'est le plan de M. Bell, pendant nombre d'années voyer de cette ville, et dont le jugement et l'habileté méritent toute confiance, qui sera adopté. Ce plan consiste à faire une nouvelle construction dans le fond du fleuve, là où les érosions et les éboulis ne sont plus possibles; à établir cette construction sur des matelas de saules ou d'osiers, toutes les couches étant consolidées par un poids de sacs de terre ou par des roes, et à les élever ainsi en talus jusqu'à ce que le sommet des deux soit atteint. On calcule que des dépôts de limon se feront à travers ce treillis, et que cette nouvelle barrière, soutenue par une fondation à l'abri des éboulis, constituera une palissade ou une levée inébranlable. Ce n'est pas très coûteux; il y aura assez d'argent pour faire cet essai en grand, et nous sommes d'autant plus d'avis qu'on y procède immédiatement, qu'on n'en propose pas d'autre.

Universal cooperation of capital and labor—Tel est le titre d'un nouveau journal dévoué aux intérêts des masses travailleuses, et qui est publié par une société organisée, dont M. Théophile Harrang est le président. Le temps nous manque pour parcourir les articles qu'il renferme. Nous nous proposons d'en faire une étude spéciale en exposant le but de cette association qui compte parmi ses adhérents les noms des citoyens les plus respectables de la Louisiane.

On sait que le Congrès a voté quinze cents dollars pour l'enlèvement des obstructions qui se trouvent de l'embouchure du Bogue Falaya à Covington (paroisse St. Tammany)—distance de trois milles trois quarts. La soumission de M. Wm. Fagan, de la Nouvelle-Orléans, pour l'exécution des travaux, a été acceptée.

Théâtre de l'Opéra.

Nous avons donné, dans notre numéro d'hier, quelques détails sur la composition de la troupe d'opéra qui, sous la direction de M. Max Strakosch, doit donner des représentations au théâtre de l'Opéra de la rue Bourbon. On dit grand bien des nouveaux pensionnaires de l'habile impresario. L'orchestre ne sera pas moins remarquable. Parmi les artistes déjà engagés nous remarquons ces noms aimés et appréciés de notre public dilettante: MM. Joubert, d'Aquin, Curant, Greuling et enfin Mlle Jeanne Francko, remplira les fonctions de premier violon. Une jeune fille à l'orchestre, c'est la première fois qu'un pareil spectacle aura été offert aux abonnés de la salle de l'Opéra. Mme Maretzeck, l'éminente harpiste, fait aussi partie des artistes qui composent l'orchestre, qui comptera quarante exécutants.

M. John Davis, l'obligeant et expérimenté représentant de M. Strakosch, engage les personnes qui désirent avoir de bonnes places ou des loges, à s'adresser à lui, au magasin de musique de M. Werlein, rue du Canal.

Des lettres particulières annoncent l'arrivée prochaine de M. DeBeauplan et de Mme Ambre à la Nlle-Orléans.

Monseigneur l'Archevêque Perché est de retour à la Nlle-Orléans; il se ressent encore des fatigues du voyage, mais nous sommes heureux d'apprendre que sa santé s'est améliorée.

Le comble de l'élégance: la bottes Fauché.

☞ M. Alph. Walz dont nous annoncions le départ pour l'Ouest, il y a quelques jours, nous est déjà revenu. Notre aimable voisin nous paraît parfaitement satisfait de son voyage qui, bien que de très courte durée, lui a permis de s'occuper d'importantes affaires pour son commerce et de faire une visite aux grands fabricants de bière, les messieurs Gaff et Cie., dont il est l'agent à la Nouvelle-Orléans.

☞ Nous sommes heureux d'apprendre une promotion commerciale, celle de M. Wm. Campbell qui, après avoir travaillé pendant dix-sept ans dans le bureau du Trésorier d'Etat, vient d'être nommé à l'emploi de caissier dans les bureaux du Democrat. Puisse M. Campbell se féliciter de ce changement de bureau et y voir la récompense de sa constance et de sa fidélité à servir les intérêts de l'Etat!

Festival d'une nuit d'été.—Ce soir au Fort Espagnol, le Liedertafel de la Nlle-Orléans donnera promenade et concert avec la belle marche de Robert Meyer. Il y aura une partie instrumentale et une partie vocale, où des artistes distingués se feront entendre. Après l'inauguration du chemin de fer du Texas et de la Nlle-Orléans, une députation du syndicat Erlanger, arrivant par la voie du lac, sera reçue avec de grands honneurs. Toute la cérémonie sera accomplie par des officiants en grand costume qui y mettront toute la solennité convenable. Après quoi viendront le feu d'artifice et le bal, avec des intermèdes de musique de premier ordre. Nous avons déjà dit que ce feu d'artifice dépassera tout ce qui a été vu jusqu'ici de plus brillant en matière de pyrotechnie. On dansera aux sons de tout un orchestre retentissant. Les curieux feront bien d'aller de bonne heure, car il y aura une grande foule.

Billet gagnant.—Henry Helm, coureur de la banque nationale d'Etat de la Nlle-Orléans, certifie qu'il a eu en collection pour le compte de John Connors, ingénieur, une moitié du billet No 43,713 qui a gagné le premier gros lot de trente mille piastres au tirage de la loterie de l'Etat de la Louisiane du 13 septembre 1881, lequel billet lui avait coûté une piastre au bureau de D. L. Gillespie, à Memphis, Tenn., et que le montant de cette moitié lui a été payé promptement par un chèque de la compagnie sur la banque nationale de la Louisiane.

L'autre moitié de ce billet avait été prise par Simon Silverman, d'Indian Bay, Arkansas, et c'est John W. Hodge, assistant rapporteur de rivière pour l'Avalanche de Memphis, qui la lui avait procurée. Le montant de cette autre moitié a été également payé sans délai. Ainsi, cette fois, le premier gros lot de $30,000 est parti tout entier.

M. W. E. Murphy, avocat, vient de transporter son bureau dans la rue de la Douane, No 77, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse.

Chemin de fer de St Louis, Chicago et Nlle-Orléans.—La dernière excursion du dimanche par le grand chemin de Jackson aura lieu dimanche 18 du courant.

Le Paradis des enfants c'est l'Etoile Rouge. Grande distribution de cartes; pour la première distribution de cadeaux de la saison. Chaque enfant patronnant l'établissement recevra une carte, chaque carte donnera droit à la distribution.

Les ordres pour chaussures, sont avantageusement remplis à l'Etoile Rouge.

L'Etoile Rouge.—Un des magasins de la ville les plus richement fournis de chaussures est celui de "l'Etoile Rouge" au coin des rues Baronne et Canal. M. Durien a maintenant reçu la totalité de ce fameux stock qu'il était allé lui-même choisir au Nord, et il est à même de répondre à toutes les demandes quelles qu'elles puissent être. Il y a dans ce magasin de l'Etoile Rouge des chaussures pour tout le monde, pour les dames, les messieurs, les jeunes garçons, les fillettes, les enfants, et le choix est immense, sans compter le bon marché par lequel ce magasin se distingue entre tous, et sans compter la qualité des articles, qualité qui ne laisse rien à désirer.

Les étrangers trouveront un véritable bénéfice en achetant leurs souliers à l'Etoile Rouge.

Nouvelles Télégraphiques.

EGYPTE.

La situation.

Le Caire, 12 septembre—Depuis quelques heures la situation s'est aggravée. Les officiers des troupes révoltées refusent d'accepter aucune condition avant qu'on ait fait droit à toutes leurs demandes. Chérif-Pacha a définitivement refusé de former un nouveau ministère. M. Colvin a, de son côté, refusé d'intervenir à nouveau. Les officiers se vantent d'avoir l'appui de 80,000 Bédouins. On annonce que les notables arrivés ici vont demander la convocation immédiate d'une Assemblée des notables. Les consuls français et anglais s'efforcent de maintenir l'ordre.

Le Caire, 13 septembre—Les négociations continuent entre Chérif-Pacha et les officiers révoltés. Un régiment a chassé ses officiers parce qu'ils avaient blâmé l'émeute.

Londres, 13 septembre—Le correspondant du Times à Alexandrie télégraphie: "Le khédive m'a déclaré que le colonel Ourabi, chef de la révolte, lui avait dit qu'il résisterait à toute l'Europe.

"Le khédive lui a demandé: "De quelles forces disposez-vous?"

"Ourabi a répondu: "D'un million d'hommes."

Il est évident que cette réponse ne doit être considérée que comme une hâblerie.

Le correspondant du Daily News au Caire, écrit: "Chérif-Pacha a de nombreuses entrevues avec le colonel Ourabi. Tout est tranquille, les affaires se font régulièrement. On croit que la crise sera de courte durée."

Le khédive fait remonter la responsabilité de la révolte à Halim, prétendant à la vice-royauté de l'Egypte et dit qu'un décret du Sultan de Turquie appuyé par des troupes ferait cesser toute opposition.

Le Caire, 13 septembre—Environ 150 notables indigènes sont arrivés ici, sur la convocation émanant de plusieurs officiers de l'armée. Ils désapprouvent la conduite des mécontents et pressent Cherif Pacha de former un ministère; ils demandent seulement que Baroudi Pacha soit nommé ministre de la guerre en guise de concession aux officiers. Si cela pouvait être fait, disent les notables, ils garantiraient la retraite des officiers sur telles places de l'intérieur que désignera Cherif Pacha. En conséquence ce dernier a repris les négociations qu'il avait abandonnées.

Londres, 13 septembre.—Un télégramme daté d'aujourd'hui 4 heures de l'après-midi annonce que les officiers viennent de se rendre au palais Abdin, pour y faire, croit-on, leur complète soumission au khédive.

L'intervention étrangère.

Londres, 12 septembre.—On lit dans le Times: "L'armée égyptienne doit être licenciée. Sa conservation est incompatible avec le maintien de l'ordre. En ce qui concerne l'occupation militaire de l'Egypte par l'Angleterre et la France réunies ou par l'une de ces deux puissances séparément, les objections sont si graves qu'elles sont insurmontables. Il n'y a qu'une façon d'en sortir. S'il doit y avoir intervention, la Turquie devra être invitée à agir suivant les circonstances. Il est probable que les troupes égyptiennes n'opposeront aucune résistance aux forces turques. L'armée égyptienne compte environ 14,000 hommes; même unie elle ne pourrait rien contre les troupes de la Turquie et il n'est pas probable qu'elle soit unie. Quoi qu'il en soit, forte ou faible, l'armée égyptienne est trop considérable pour les besoins du pays."

Le correspondant du Standard à Alexandrie télégraphie: "On dit au Caire que les colonels vont partir pour l'Europe et qu'un nouveau ministère est sur le point de se former." Le Temps de Paris dit avoir eu connaissance de faits établissant le dessein prémédité de la Porte de ramener l'Egypte à l'état de partie intégrante de l'empire ottoman afin de rétablir l'influence du sultan sur les musulmans d'Egypte."

On télégraphie de Constantinople à l'agence Reuter: "Le Cabinet s'est réuni aujourd'hui en Conseil. On s'est occupé de la situation. Rien n'a transpiré, mais il est certain que l'envoi de troupes turques n'a pas encore été décidé.

"La nouvelle, donnée par les journaux, d'après laquelle le Khédive aurait demandé l'intervention des troupes turques est controuvée."

Une dépêche adressée du Caire au Standard annonce qu'on attend une flotte réunie anglaise et française à Alexandrie.

L'opinion en France.

Constantinople, 12 septembre.—Dans les cercles diplomatiques on semble craindre que la situation de l'Egypte ne provoque des différends entre la France et l'Angleterre. A ce sujet, voici ce que dit la République française: "Nous espérons que les insinuations malveillantes concernant les deux gouvernements qui ont sauvé l'Egypte d'une ruine imminente ne sont pas justifiées." La France écrit les lignes suivantes: "Il est impossible de ne pas remarquer combien les choses arrivent opportunément quand il y va des intérêts anglais." M. Lockroy dit dans le Rappel: "Tandis que l'Angleterre accusait le baron de Ring ex-consul général et autres fonctionnaires français d'exercer une trop grande influence sur l'armée du Khédive, ne pourrait-elle pas avoir fomenté en sous main une révolte afin d'avoir l'occasion de s'emparer de l'Egypte? Ou bien la France doit abandonner sa puissance dans la Méditerranée ou bien elle doit envoyer des cuirassés à Alexandrie et montrer les dents." On lit dans le Pays:

"Nous croyons que l'Angleterre se prépare à mettre la main sur le canal de Suez;" L'Union et l'Univers sont d'avis que la France a essuyé un échec sérieux. Le Télégraphe ne croit pas à une trahison anglaise, toutefois il pense que cette puissance essaye de mettre à profit tous les événements qui surviennent en Egypte afin d'augmenter son influence et d'assurer sa prépondérance aux dépens de la France. Le Parlement dit que tout en défendant les droits de la France il serait imprudent de donner à cette affaire les proportions d'une question internationale. Le Temps, journal officieux, envisage la situation avec modération. Il croit que les résidents étrangers sont en sûreté et que rien ne provoquera l'occupation, à moins toutefois que des événements se produisent qui pourraient mettre en péril l'état de choses établi en Egypte par le concert européen.

L'opinion anglaise.

Le Times de Londres répond: "Les accusations portées contre l'Angleterre sont absurdes et ne méritent pas d'être réfutées." Le Daily News dit qu'il est impossible de comprendre comment l'état de choses, entièrement artificiel pratiqué en Egypte pourra durer plus longtemps. Sa nature est telle qu'il ne pourrait pas supporter un coup sérieux. Le coup n'est pas encore venu, mais il pourra venir tôt ou tard. Voici l'opinion du Standard: "Maintenir l'influence anglaise en Egypte, c'est simplement défendre les intérêts de l'Inde; mais, pour la France, affirmer, ou plus, essayer d'accroître son influence, ce serait faire acte d'agression." On lit dans le Morning Post:

"La France devrait comprendre que des encouragements à l'insubordination, tels que les a donnés le baron de Ring, seront vus d'un très mauvais œil en Angleterre." Tous les journaux de Londres se montrent favorables à la Turquie comme opposée à l'intervention militaire anglo-française. Le correspondant du Manchester Guardian écrit: "On croit, dans les cercles les mieux informés, que la proposition de sir Louis Malet, consul général d'Angleterre à Alexandrie, concernant l'intervention de la Turquie, sera acceptée par la France, si toutefois elle n'a pas déjà retiré ses objections."

Dernières nouvelles.

Paris, 13 septembre.—Le Temps annonce qu'aussitôt la réception de la nouvelle de la révolution égyptienne, le gouvernement anglais l'a communiquée à M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères. Le Temps ajoute que l'accord des deux puissances s'est déjà manifesté par l'opposition unanime qu'elles ont opposée à l'idée d'une intervention de la Turquie.

Le Caire, 12 septembre.—Les officiers des troupes mutinées ont signé un acte de complète soumission au khédive.

Haidar Pacha a été nommé ministre des finances, Baroudi ministre de la guerre et Marashly Pacha ministre des travaux publics. Le nom des autres ministres n'est pas encore connu.

Le gouvernement général de l'Algérie.

Londres, 13 septembre—Le bruit court à Paris que le général de Gallifet remplacera M. Albert Grévy dans le gouvernement général de l'Algérie. Rien n'établit le bien fondé de ce bruit.

Jules Ferry et Gambetta.

On mande de Paris, 13 septembre, à l'Evening Telegram:

"M. Jules Ferry s'est apparemment concilié les gambettistes par la modération de son dernier discours de Saint-Dié. La République française de ce matin approuve en partie ce discours, toutefois elle fait remarquer avec froideur que M. Ferry a omis de donner son opinion sur la question des réformes constitutionnelles. Les réformes préconisées par le ministère sont désirables sans doute, mais si le sénat s'oppose à leur réalisation que fera le président du conseil?"

Le traité de commerce franco-anglais.

Paris, 13 septembre—On annonce que les négociations relatives au traité de commerce anglo-français seront reprises le 19 courant à Paris.

Les envois de troupes en Algérie.

Londres, 13 septembre—Le correspondant marseillais du Daily News dit que du 6 avril dernier au 7 du mois courant 37,000 soldats ont été envoyés en Algérie.

A Zaghouan.

Tunis, 13 septembre—Un combat a été livré à Zaghouan.

Envoi de troupes turques dans la Tripolitaine.

Tripoli, 13 septembre—Un navire turc est arrivé ici le 8 courant avec 3 batteries d'artillerie et 2,000 soldats. Un autre bâtiment est arrivé aujourd'hui avec 2,500 soldats.

AUTRICHE.

Placards socialistes.

Vienne, 13 septembre.—Un millier d'exemplaires d'une proclamation révolutionnaire-socialiste a été répandu dans différentes parties de la ville. Deux arrestations ont été faites.

RUSSIE.

Où est le tsar!

Saint-Pétersbourg, 13 septembre.—La nouvelle concernant l'arrivée du tsar à Peterhof est démentie. On n'a encore reçu aucun renseignement à Pétersbourg sur Alexandre III. L'impératrice, prise d'une vague inquiétude, est partie à sa recherche à bord d'un navire de guerre.

Les enfants achetant à l'Etoile Rouge sont priés de demander leurs cartes de distribution aux vendeurs de la maison.

La France en Afrique.

Marseille, 12 septembre.—Trois mille hommes de troupes se sont embarqués à Toulon, hier, se rendant à Tunis.

Londres, 12 septembre.—D'après quelques journaux anglais, le premier ministre du bey, Mustapha, qui doit revenir prochainement en France, serait en disgrâce. Le bey de Tunis aurait été contraint par le gouvernement français de renvoyer Mustapha et de le remplacer par Mahomed Kanadar, ancien premier ministre.

Paris, 12 septembre—Les autorités tunisiennes de Sousse et la meilleure partie de la population de la ville ont fait une réception enthousiaste aux troupes françaises composées de trois bataillons et d'une batterie d'artillerie, lesquelles ont occupé Sousse dans la soirée d'avant-hier.

La Goulette, 12 septembre—De nombreux groupes d'Arabes sont aperçus de tous côtés sur les routes conduisant à Kairouan.

Tunis, 12 septembre—Mustapha Pacha, premier ministre, vient de donner sa démission, sous prétexte de mauvaise santé.

Tunis, 12 septembre—L'armée française va commencer aussitôt les opérations à l'intérieur. Les troupes qui marchent sur Kairouan seront ravitaillées par les approvisionnements de Sousse, où l'on a installé un commissariat spécial, chargé de réunir les approvisionnements nécessaires à 20,000 hommes, dans le courant de la semaine.

De petits détachements de troupes prennent en ce moment position dans les environs de Tunis. Ils occuperont également quelques forts à diverses entrées de la ville.

—Le correspondant du Temps, généralement bien informé, représente la situation de Bou-Amena comme lamentable.

"Les rapports des rares espions à notre service confirment, dit ce correspondant, la situation misérable non-seulement des contingents de Bou-Amena, mais aussi des tribus sahariennes qui ne peuvent pas se ravitailler dans le Tell algérien. Le blé atteint, à Figuig, le prix de 90 fr. la charge de chameau, laquelle équivaut à 3 hectolitres.

"Les Trafis et les Harrars envoient de nombreuses demandes d'aman; mais ils font dépendre leur rentrée sur le territoire des conditions qui seront mises à cet aman. Il n'est pas possible, dès lors, de tenir compte de ces offres de soumission."

Voici, d'autre part, quelques nouveaux détails sur la destruction de la kouba de Sidi-Cheikh:

"Parmi les ossements recueillis, il manque la tête, qu'il a été impossible de retrouver; cette disparition sera certainement exploitée par les fanatiques; et il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il surgisse un marabout, qui prétendra avoir le dépôt de cette relique. En revanche, on a trouvé 550 francs, en monnaies diverses, provenant des offrandes déposées sur le tombeau. L'oasis d'El-Abiod Sidi-Cheikh se compose de cinq ksours. L'espace laissé entre eux était occupé par la kouba de Sidi-Cheikh qui a été rasée.

"Sept autres petites kouba, tombeaux des premiers descendants de Sidi-Cheikh, ont été laissées debout. Les ksours sont restés intacts. On en a seulement chassé les quelques familles qui y résidaient."

—Un convoi de 12 voitures sans escorte, expédié, le 28, par l'intendance de La Goulette au camp de Laghouan, a été enlevé près de Grommbalia par une bande de 500 insurgés. Après avoir pillé les voitures, ils ont tué deux charretiers; les autres, après avoir été dépouillés de leurs vêtements, n'ont eu la vie sauve qu'en prouvant qu'ils n'étaient pas Français. Le général Logerot a décidé que maintenant tous les convois allant dans cette direction seraient escortés. Un fort convoi a été expédié le 29, et escorté par un bataillon du 29e.

Il est reconnu que l'artillerie d'Alibey, dans le combat d'Arbain, a tiré sur les insurgés armés. Ceux-ci, exaspérés par l'échec subi à Arbain, se sont répandus dans tous les pays environnants, commettant mille déprédations. Ils se proposent d'attaquer le même camp, mais en forces beaucoup plus grandes.

Le Temps dit que, dans tous les cas, il faut se garder de l'optimisme. Une insurrection en Tunisie, dit-il, est chose certaine. Elle a commencé, et elle se développera. Son extension et sa durée dépendront de la rapidité et de la vigueur des coups que nous porterons. Si le commandement militaire s'est convaincu à l'avance de la certitude d'une insurrection: s'il s'est préparé à la réprimer, s'il agit promptement et vigoureusement, l'insurrection ne sera ni longue, ni grave. S'il a été imprévoyant, le supplice demandera du temps et coûtera des hommes.

Bottes élégantes, pour dames, à $1.00 la paire à l'Etoile Rouge.

—La Faculté de droit de Paris avait proposé pour le concours de 1881, relatif au prix du comte Rossi, le sujet suivant:

Etudier, dans les diverses Constitutions de l'Europe et dans les Constitutions des Etats-Unis, la division du pouvoir législatif en deux Chambres, et rechercher quelles ont été les attributions et l'influence de chacune d'elles.

La Faculté remet ce sujet au concours pour l'année 1883. Le prix est porté de 2,000 à 4,000 fr.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être déposés au secrétariat de la Faculté, au plus tard, le 31 mars 1883. Toute personne est admise à concourir.

Il pourra être accordé des mentions honorables aux mémoires qui auront le plus approché du prix. Les noms des auteurs qui auront obtenu des mentions ne seront reconnus et publiés que sur leur demande.

Le "City-of-Bath" au Hâvre.

Nous lisons dans le Journal du Hâvre, les détails suivants sur la périlleuse traversée de cette coque de noix montée par deux intrépides marins:

Voici quelques nouveaux renseignements sur la traversée de la petite embarcation le City-of Bath, dont nous avons annoncé, hier, l'arrivée dans notre port:

"Le City-of-Bath était parti de Bath (Maine: Etats-Unis), le 5 juillet, pour le Hâvre directement.

Le 13, une voie d'eau s'étant déclarée, on résolut de relâcher à Terre-Neuve, où l'on arriva le 21. Après y avoir été réparé convenablement, le City-of Bath repartit de Terre-Neuve le 25.

"Trois jours après, le 28, il chavirait par 51° longitude Ouest et 36° latitude Nord. Les intrépides marins réussirent à le redresser et continuèrent leur route, bien qu'ils eussent perdu presque toutes leurs provisions.—Par bonheur, le lendemain, ils rencontraient sur le banc de Terre-Neuve, le trois-mâts-barque français Victor-Eugénie, dont le capitaine leur donna généreusement les vivres et les rechanges dont ils avaient besoin.

"Les jours suivants, une tempête s'éleva, et, le 5 août, par 42° longitude Ouest et 47° latitude Nord, un coup de mer enleva le compas. Pendant cinq jours, l'équipage, privé d'instruments, navigua à l'aventure.

"Le 11 août, rencontré le navire norwégien Haveland, qui leur donna un compas, des vivres, du rhum et du vin.

"Sept jours après, le 18 août, par 16° longitude Ouest et 47° latitude Nord, autre rencontre non moins heureuse: celle du trois-mâts-barque anglais Johnfugey, de la Nouvelle Ecosse, allant de Liverpool à Baltimore, et qui donna à nos hardis navigateurs, du pain, du thé et du sucre.

"Le 22, vu les Sorlingues.—Le 24, entré à Falmouth, où M. A. Thomas, vice-consul de France, fit aux deux marins l'accueil le plus sympathique et le plus empressé.—Enfin, le 29, à onze heures du matin, entré au Hâvre.

"John Traynor et Ivard Olsen, les deux intrépides matelots qui montaient le City of Bath, sont fatigués, sans doute, de cette longue et dangereuse traversée; mais leur santé n'en a reçu aucune atteinte sérieuse.

"John Traynor est Anglais, et n'a que 24 ans; Ivan Olsen, plus âgé d'un an, est de nationalité norwégienne.

"Les deux compagnons comptent se rendre à Paris avec leur bateau.

"Le City of Bath, qui a été construit à Bath, mesure 14 pieds anglais de quille, 5 pieds de bau et 21 pouces de creux. C'est un canot à fond plat, gréé en cotre, et ponté avec un réduit au centre."

Le City of Bath, posté, aujourd'hui, devant la mâture de la place de la Comédie, n'a cessé d'être, pendant toute la journée, l'objet de l'attention publique. Les curieux, qui l'examinaient attentivement, se livraient à des appréciations assez contradictoires, touchant les péripéties de sa traversée.

Qu'est-ce que t'as mon barg! Je souffre à cause de mon cordonnier, qui m'a fait des bottines trop étroites et ce qui me vexe, c'est qu'il m'a serré un prix très élevé pour cette possibilité! —Mais tu es d'une ignorance terrible mon pauvre, fais comme moi, chausse toi à l'Etoile Rouge et tu n'auras pas cette triste mine, car tu seras parfaitement à l'aise dans tes godilles.

St-Pierre, Carencro, Lafayette, le 14 septembre 1881.

MM. les Editeurs de l'Abeille:

Des bruits aussi malveillants que contradictoires s'étant répandus au sujet de l'incendie de l'église et du presbytère de notre paroisse, je crois de mon devoir de venir rectifier les racontars insensés qui se font à ce sujet:

Lundi, 29 août dernier, dans la matinée, quelques personnes, entre autres, les deux sœurs de charité qui étaient venues de Lafayette pour prendre soin de l'église pendant le séjour de Monseigneur l'Archevêque Perché à Carencro, remarquèrent un homme, apparemment en état d'ivresse, qui, une bouteille à la main, faisait ses dévotions sur les marches du grand autel. Comme rien chez cet individu ne dénotait un caractère malfaisant, les personnes qui l'avaient remarqué ne crurent pas devoir le faire surveiller et le laissèrent seul à l'église. Vers onze heures, les religieuses vinrent balayer l'église "qui était vide" et ne remarquèrent rien d'anormal.

Une petite lampe, en forme de vase, brûlait sur l'autel de la Vierge, à droite, dans le fond de l'église. A environ quatre pieds de cette lampe se trouvait une fenêtre ouverte, en dedans de laquelle flottait un léger rideau de calicot blanc.

Une demi-heure après que les religieuses furent parties, le Père La Vacquerie vint sonner l'Angelus et, lui non plus, ne remarqua rien d'extraordinaire.

Ce fut quelques minutes après l'Angelus, que le jeune Guidry voyant une grande flamme à droite, dans le fond de l'église, courut donner l'alarme au plus proche voisin, M. J. Bernard, lequel, constatant un commencement d'incendie, sonna le tocsin. Malgré la promptitude des secours qui arrivèrent, et la bonne volonté de chacun, on ne put que rester spectateur de l'immense brasier dont on ne pouvait approcher à 300 pas. Le presbytère, la cuisine et quelques hangars qui tenaient à l'église ne purent donc être protégés. Le tout, y compris un magasin à maïs appartenant à M. Cousson fut réduit en cendres en moins d'une heure; le feu s'était propagé avec une si grande rapidité que notre vénérable archevêque et les P. P. Surritray et La Vacquerie, qui étaient au presbytère, n'eurent que le temps de sortir sans pouvoir rien sauver.

Immédiatement après l'incendie, un de mes amis, M. Ch. B., en présence de Mgr Perché et de deux prêtres, demanda à une des religieuses si elle avait quelqu'idée de la manière dont le feu avait pris. La religieuse répondit que le feu ne pouvait provenir que du rideau de la fenêtre de l'autel de la Vierge, qui, en voltigeant, aurait touché la flamme de la lampe et pris feu. Cette supposition fut admise par tout le monde présent comme la plus vraisemblable.—Ce n'est que plus tard que le P. Surritray parla de crime. Depuis, par la lecture de l'Abeille, j'ai su que Mgr l'Archevêque s'était rangé à cet avis...... Y-a-t-il eu crime, ou simplement accident? Les deux suppositions sont admissibles. Quoiqu'il en soit, les commérages vont grand-guides; Il s'est même trouvé quelqu'un, "le terrible On" assez ridiculement infâme pour avancer que l'individu signalé dans l'église avait reçu une somme de..... payée par quelques unes des plus respectables habitants de notre communauté.

Toute ignoble et absurde qu'elle est, cette infamie trouve écho. L'homme qui a été vu ivre à l'église, est un Irlandais employé à la section de la voie du chemin de fer de Carencro; cet homme est encore ici et ne paraît pas vouloir s'en aller. Il me semble que la logique voudrait, si on ne veut pas admettre un accident, que cet homme fût arrêté; la justice saurait découvrir s'il est ou non coupable; s'il a ou non des complices.

Innocent ou coupable, on fait peser sur lui de trop graves soupçons, pour que ses accusateurs, s'ils ne le font pas arrêter, ne soient accusés, à leur tour, d'avoir eu la langue trop longue. En attendant, et jusqu'à preuve du contraire, l'opinion de la majorité, opinion que je partage entièrement, est qu'il n'y a eu qu'un accident.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, votre tout dévoué serviteur.

L. P.

Librairie Française.—Cet établissement, tenu par M. H. Billard, au coin des rues Chartres et Bienville, outre son assortiment ordinaire qui est immense, reçoit toujours des œuvres scientifiques et pleines d'intérêt. Nous citerons le traité des accouchements de Cazeaux, l'officine de Dorvault, le Formulaire magistral de Bouchardat, la médecine des familles de St-Vincent, et beaucoup d'autres ouvrages qui ont une grande réputation. On sait encore que la maison Billard a l'agence générale de tous les journaux français et qu'elle reçoit des abonnements pour lesquels des primes gratuites sont accordées. Elle reçoit encore des abonnements à la lecture et se charge de toutes sortes de travaux littéraires.

Chemin de fer de Chicago, St Louis et Nouvelle-Orléans.

Bureau de l'Agent-Général des Passes.

Nlle Orléans, 16 septembre 1881.

La dernière excursion du dimanche, pour cette saison, de la Nouvelle-Orléans à McComb City, par le Grand Chemin de fer de Jackson, aura lieu DIMANCHE 18 septembre.

J. W. COLEMAN.

Remplissant les fonctions d'agent général des passes. 17 sept—3t

La Fête de Notre-Dame des Sept Douleurs étant la fête principale de l'Archiconfrérie des "Mères Chrétiennes," la Présidente prie les Dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis, à la Messe qui sera dite à 7 heures, DIMANCHE, 18 septembre.
16 sept—

Décédé hier, à 6 heures et demie p. m., à l'âge de dix huit ans, JOSEPH GEORGES, fils de feu J. W. TAYLOR et d'ERNESTINE CAZENAVE. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu à 4 heures p. m. Le corps est exposé à sa dernière résidence, No 246 rue Royale, entre Villeré et Robertson.
Clergé St Augustin.

Avis.

$30,000. Nlle-Orléans, 16 septembre 1881.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de John Connors, ingénieur, L. N. & Gt. So. RR., par l'entremise de la Bank of Commerce, Memphis, Tenn, la moitié du billet No 43,713 tirage à numéros simples, classe "I" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de Trente Mille Piastres, le mardi, 13 septembre 1881. Le dit billet ayant coûté la somme de une piastre, au bureau de D. L. Gillespie, 5 West Court street, Memphis, Tennessee, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom: HENRY HELM.
Résidence: Coureur de la New Orleans National Bank, de la Nouvelle-Orléans, Lne.
17 sept—2t PP

RESTAURANT DE L'ALCAZAR

RÉOUVERTURE.

CE soir, M. et Mme PEYCHOUX font la réouverture de leur établissement 61 rue de Chartres, près Bienville. Les habitués et amis de la maison sont invités à un lunch, qui aura lieu à partir de 7 heures du soir.

—Prix de l'établissement—
Huîtres crues..........20 cents.
Huîtres frites..........30 "
Dîners: une soupe, un plat de poisson, deux plats de viande, deux plats de légumes, un dessert, un café, 50 cents. 17 sept—1m

MAGASIN A LOUER.

Bon emplacement pour modiste ou chapeaux ou en robes.
No 123 rue Royale, entre St Louis et Toulouse. S'adresser No 37 St Charles, chez J. B. TRAPOLIN. 17 sept—15t

Avis.

Nouvelle-Orléans, 15 septembre, 1881.

PAR suite de la mort de M. P. THALHEIMER, notre magasin sera clos jusqu'à LUNDI matin, 19 septembre 1881.
THALHEIMER & DALSHEIMER, 45 rue de Chartres.

AVIS.—Re ouvrant le magasin de THALHEIMER & DALSHEIMER, nous désirons annoncer que les affaires de la maison seront gérées comme précédemment, et nous sollicitons respectueusement une continuation de la confiance et du patronage du public.
Vve. P. THALHEIMER, S. DALSHEIMER. 16 sept—3t.

Pension Privée.

No 123 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.

J'AI l'honneur d'informer ma nombreuse clientèle que toutes les mesures ont été prises pour rendre le séjour de ma maison le plus agréable possible et l'on trouvera tout le confort que l'on puisse désirer dans un hôtel. Je prie les voyageurs de visiter mon établissement où ils trouveront bonne table et de magnifiques appartements, le tout à des prix modérés.

Je sollicite le patronage des habitants de la campagne.
2 sept—3m L. TRAPOLIN.

A ceux que cela concerne—Nous avons l'honneur de vous annoncer que M. R. H. HUGUET, représentera à partir de cette date notre maison de commerce à la Nouvelle-Orléans, M. CHARLES W. REIN, ayant cessé toutes relations d'affaires avec nous.
Vos dévoués serviteurs,
BRANCH, CROOKES & CO.
2 sept— St. Louis, Mo., 29 août 1881.

FÉBRIFUGE INDIEN
—DU—
Dr. Chas. Deléry.

REMÈDE préventif et curatif sûr dans toutes les Fièvres Paludéennes. Il agit comme un charme, surtout dans les cas où le sulfate de quinine a été rendu inefficace.
Ce Bitter agit en outre comme Tonique et Apéritif puissant.
EDGAR DELÉRY, Propriétaire, Baie St-Louis, Miss.
Ce Bitter se trouve en vente dans toutes les principales pharmacies. 21août—

Avis.

LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH, Lock Box [illegible] P. O.
21sep—☞

Demande

UN jeune homme demande pour l'hiver prochain une place de caissier et teneur de livres. Excellente recommandation. Adresser "Responsable" Lock box letter G.
15sept—

Demande de collaborateur.

UN journaliste d'une compétence toute spéciale demande un collaborateur pour fonder dans l'Amérique centrale un journal littéraire, scientifique, commercial et financier. Ce journal, d'une grande nécessité, est indispensable. Résultats certains. Ecrire pour traiter aux initiales H. I. J. bureau de l'Abeille. 7sept—☞

Grocerie à vendre.

GROCERIES. Une grocerie située dans un des meilleurs quartiers du second district et faisant de bonnes affaires; cause changement d'affaires. S'adresser aux bureaux de l'Abeille. 16 sept 3t

BONNE OCCASION.
Grande Grocerie à Vendre.

GROCERIES. A vendre la grocerie la plus considérable du Troisième District, située au coin des rues Union et Bourgogne, avec le stock complet qu'elle possède.

A LOUER, la maison à double étage et à véranda, avec ses nombreuses dépendances qui étaient un entrepôt bien aéré et un vaste terrain avec écurie et remise.

S'adresser sur les lieux à M. A. VILLERMIN, propriétaire.

Cette grocerie, en vogue depuis vingt ans, fait des affaires considérables; sa clientèle est des plus nombreuses. 11 sept—7t

A Louer.

DANS un quartier central d'affaires, en face de la Douane, le café SUMTER No 15 rue Decatur, avec ses installations. S'adresser à JOHN TRISCONI, Coin des rues Canal et Decatur. 16 sept—☞

A louer

PLUSIEURS agréables résidences, bien situées et en bon état, avec gaz, hydrant, cuve, &c. &c., dans le Second et Troisième Districts; aussi, un magasin en briques à deux étages avec véranda, No 57 rue Front, près Poydras, faisant face aux deux rues, Front et Fulton, le haut pouvant être occupé comme résidence, avec cuisine, cuve, cour, &c., &c.
S'adresser, de 10 à 12 heures, à M. ELLIOT, No 77 rue Douane, Près de Chartres. 11 sept—

A Louer,

La maison située au No 45 de la rue Toulouse, entre celles Royale et Chartres. Elle vient d'être réparée à neuf, ayant installation de gaz partout avec eau au premier étage et dans la cour. Prix modéré. S'adresser sur les lieux. 11 sept—7t

A louer,

La maison No 102 rue de Chartres, actuellement occupée par le Cosmopolitan Printing Office. S'adresser à J. ANGLADE, 71 rue Bourbon. 14sept—3t

A vendre

UNE grande installation de vidange avec une grande et excellente clientèle, avec toutes les installations de premier ordre et en très bon état; nécessaire à l'exploitation de ce genre de commerce. Prix modéré. C'est une excellente affaire pour un homme laborieux. L'on prendrait au besoin un associé avec un petit capital, pour seconder l'exploitation de la dite industrie. Pour plus amples informations, s'adresser à FLAVIUS LaBESQUE, 97 Passage de la Bourse, près Canal. 27 juil—2m

Tombes et Fours à vendre

DANS le cimetière St-Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés; réparation de tombes à des prix également modérés. S'adresser à FLORVILLE FOY, Rue des Remparts No 84. 12 août—3m

Avis.

M. GEORGE GELPI a acheté l'intérêt de feu M. HENRI GELPI dans la maison PAUL GELPI & BRO., et les soussignés continueront au No 43 de la rue Decatur, sous la même raison sociale, l'importation des Vins, Eaux-de-Vie, Liqueurs, etc.
PAUL GELPI, GEORGE GELPI.
13 septembre, 1881. 14sept—10t

Mme C. OLBERDING.

ANNONCE à sa grande clientèle et au public qu'elle est partie pour New-York, dans l'intention de faire de fortes achats pour les modes d'hiver. Elle doit rapporter les marchandises les plus fines et les plus rares. Elle aura le plus grand assortiment de [illegible]. Elle prévient le public qu'elle ouvrira son grand magasin le 1er octobre au No 71 rue Royale, entre Conti et Bienville. 4 sept—1m. R. Mer. S.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet [illegible].

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
Au No 77 de la rue de la DOUANE, ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.
Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

L'ÉTOILE ROUGE!
Coin Canal et Baronne, Nouvelle-Orléans, Lne.
ON EXPÉDIE DES CATALOGUES SUR DEMANDE.
1er Sept—

LA NEW ORLEANS COTTON SEED ASSOCIATION, composée des compagnies Union Oil Company, Planters Oil Company, Crescent City Oil Company, A. A. Maginnis Sons, Bienville Oil Works Company et la Louisiana Oil Company, a été dissoute aujourd'hui par expiration. M. Henry Marx a été nommé liquidateur des affaires de cette Association.
31 août 1881.

LES EXPÉDITEURS DE GRAINE DE COTON sont par le présent notifiés que la New Orleans Cotton Seed Association a, ce jour, été réorganisée. Les compagnies suivantes forment l'Association.
UNION OIL COMPANY,
PLANTERS OIL COMPANY,
CRESCENT CITY OIL COMPANY,
A. A. MAGINNIS SONS,
LOUISIANA OIL COMPANY.
HENRY MARKS, Secrétaire.
13sept—15t No. 4 rue Delta.

Bureau du Bienville Oil Works Co.
Nlle-Orléans, 10 Septembre 1881.

Par suite de la dissolution de "New-Orleans Cotton Seed Association," les soussignés sont maintenant prêts, à fournir leurs propres sacs vides à ceux qui en auront besoin pour l'expédition de la graine de coton, et à payer le prix courant du marché pour la dite graine.

Les facteurs, planteurs, expéditeurs de graines de coton, ainsi que les bateaux et tous autres systèmes de transport, voudront bien prendre avis de ce qui précède, et nous les prions respectueusement de nous continuer leurs affaires.
BIENVILLE OIL WORKS CO., Office: 31 Carondelet St.
10sept—☞

L'UNION FRANÇAISE.
EMISSION D'OBLIGATIONS.

L'Union Française émet des obligations de $10 à l'effet de compléter le paiement de l'achat de la propriété connue sous le nom de "Loge de la Parfaite Union", rue des Remparts, et pour d'autres usages utiles à la société.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet dernier a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

"Le président et le secrétaire de l'Union Française sont autorisés à signer et émettre, au nom de cette association, des obligations au porteur de dix piastres chacune, jusqu'à concurrence de $10,000, à l'effet de payer par anticipation les billets, fournis pour la balance du prix de la propriété sus-mentionnée, et pour d'autres usages utiles à la société. Ces obligations seront garanties par hypothèque sur la dite propriété et seront payables dix ans après le 1er janvier 1882.

"Ces obligations, numérotées de 1 à 1000, divisées en dix séries de cent numéros chacune, marquées de A à J inclusivement, seront extraites d'un registre à souche et signées par le président et le secrétaire.

"Ces obligations porteront cinq pour cent d'intérêt du dit jour, 1er janvier 1882, payable annuellement. L'Union Française aura le droit de payer en quelque temps que ce soit avant l'échéance, tout ou partie de ces obligations. Le conseil d'administration, chaque fois qu'il le jugera utile, tirera au sort un certain nombre de numéros; le résultat du tirage sera publié pendant trente jours dans un journal français quotidien de cette ville, et les numéros sortants seront payables; l'intérêt sur ces numéros, qu'ils soient présentés pour être payés ou non, cessera du jour du tirage."

Des listes de souscription seront mises à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Les souscripteurs inscriront en regard de leur signature le nombre d'obligations qu'ils désirent prendre. Les obligations seront payables sur présentation, après huit jours de notice.

On peut souscrire chez les personnes suivantes, lesquelles sont déléguées par l'Assemblée Générale pour la surveillance et le placement des obligations:

Vicomte Paul d'Abzac, Consul de France, au Consulat;
Edgar Larue, Cour Gallier;
Jules Quayreaux, coin Bienville et Decatur;
Félix Larue, Cour Gallier;
Pierre Crabites, 18 rue St-Louis;
M. Manade, coin Bienville et Decatur;
Alphonse Walz, 96 rue Conti;
François Tujague, 11 rue de Chartres;
L. Névol, coin Chartres et Conti;
A. Duneau, 46 rue de Chartres;
B. Billard, coin Chartres et Bienville;
A. Dugaret, coin Chartres et Douane;
A. Carbonel, 98 rue de Chartres;
P. Brunet, 137 South Rampart;
J. Andrieu, coin Royale et Bienville;
J. Barré 204 rue Bourbon;
[illegible], 90 rue Conti;
[illegible] Sénac, coin Chartres et Ste Anne;
[illegible] Beuyer, coin Chartres et Conti;
[illegible] Chenet, 87 rue Bienville.
6 sept—☞

PAUL SAUVÉ,
Stationner, imprimeur, relieur de livres et Jobs.
LITOGRAPHE. RELIEUR ET TRACEUR DE LIGNES.

Livres en blanc faits sur commande.
27 Allée Commerciale,
1er sept—1m Nlle-Orléans.

FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie.
Montres, bijouterie.

51 rue Royale, Coin Bienville. Nlle-Orléans.
BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.
DIAMANTS.
N.B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.

CHANGEMENT DE LOCAL.
P. L. Cusachs,
Importateur et droguiste,
va transférer son établissement du local actuel à la spacieuse
BATISSE BLANCHE,
au coin des rues Canal et Baronne, vers le 15 septembre,
Avec un stock entièrement nouveau, frais et complet.

Cet établissement ancien et bien connu, en remerciant ses nombreux amis du patronage libéral qu'ils lui ont accordé dans le passé, espère en mériter la continuation par les facilités plus grandes qu'il aura de tous faire, et les articles de qualité supérieure qu'il débitera.
septembre—1m

CHANGEMENT DE LOCAL
W. G. TEBAULT,
MARCHAND DE MEUBLES
No. 47 RUE ROYALE.
Sous peu je m'établirai dans des magasins plus spacieux,
37, 39 et 41 RUE ROYALE,
A l'occasion de ce changement de local, je vendrai tout mon stock qui se compose de meubles beaux et moyens:
Ameublements de salons,
Ameublements de chambres,
Ameublements de salles à manger,
Et un vaste assortiment de Meubles ordinaires à tous prix, par au-dessous des prix coûtants, pendant les 60 jours à venir.
W. G. TEBAULT, 47 rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.
1er sept—1m.

CHANGEMENT DE LOCAL,
H. T. DUCROS, notaire et "commissioner of Deeds" a transféré son bureau du No 18 de la Royale au No 138 de la rue Gravier, entre Camp et St. Charles. Il s'occupera de travaux de notariat en général: prendre des témoignages, préparera des affidavits pour le paiement des licences d'Etat et de ville et procurera des passe-ports de Washington. 1er Sept—1m.

LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Offriront à partir de LUNDI, 12 du courant, le reste de leur fonds de marchandises de Printemps et d'Eté, à des prix grandement réduits. L'attention spéciale est appelée sur leur assortiment.
Linons toile imprimés,
Ginghams Zéphyr,
Satins imprimés français,
Organdies et Jaconats français.
Grenadines françaises en couleur,
Etoffes à robes de laine françaises,
Suisses à pois et à dessins,
Mousselines blanches etc. etc.
12 juin—☞

NOUS ANNONÇONS
Parce que
Notre commerce de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS diffère de celui des autres maisons, et on sait combien il est apprécié.
Nous avons en magasin des VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS comme tout homme peut les désirer.
Nos prix, proportionnellement, sont tellement au-dessous des prix usuels qu'on ne les comprendra jamais.
L'originalité de nos coupes se distingue dans tous nos départements, et, plutôt que garder notre vieux stock, nous vendons ce qui nous reste à des PRIX DE SACRIFICE.
Léon GODCHAUX
81 et 83 rue du Canal,
Le premier à introduire des coupes de vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.
24juil—

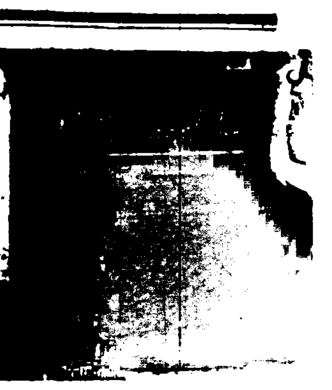
GRUNEWALD,
127 RUE DU CANAL,
Grunewald Hall, 18 Baronne St.
PIANOS
Des plus célèbres fabriques:
STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.
ORGUES
des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.
Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.
Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.
Adresse: LOUIS GRUNEWALD, 127 CANAL et 18 BARONNE.
26janv—☞

Comité de Salut Public.
Les personnes qui désirent souscrire au fonds du COMITÉ DE SALUT PUBLIC peuvent le faire en laissant leurs souscriptions aux messieurs dont les noms suivent, qui ne sont pas membres de l'Association, mais qui ont consenti à recevoir les souscriptions pour le Comité.
THOMAS SEFTON, Esq., au Home Ins. Co., coin des rues Natchez et Camp.
WM. R. LYMAN, Esq. au Crescent Ins. Co., coin du Passage Commercial et de la rue Camp.
J. B. LALLANDE, Esq., chez Nugent & Lallande, 37 rue Perdido.
W. M. SMALLWOOD, Secrétaire de la Bourse aux Produits. 4 sept—15t

A. Desforges, Ily J Montagnet, Jos B Williams, Nlle-Orléans. Nlle Orléans. Pittsburg.
Grand Lake Coal Co.
Desforges, Montagnet & Cie.,
Marchands en gros et détail de Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel.
Bateaux, fabriques, presses, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du marché.
Charbon en baril pour être expédié.
Chantiers: 1er sur la Levée, entre les rues Port et St-Ferdinand. 2me au pied de la rue Mandeville. 3me au entre les rues Henderson et Robin.
Agents du "Bayou Sara Coal Depot".
Bureau: coin des rues Gravier et Carondelet.
1er sept—3m Nlle Orléans, Lne.

H. BILLARD,
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
59 RUE DE CHARTRES,
Coin Bienville. Nlle-Orléans.
Raspail—Manuel Annuaire de la Santé $0 90
Corlieu—Aide-mémoire de Médecine et de chirurgie $2 75
Jeannel—Formulaire officinal et magistral international $2 50
Dorvault—Officine, (dernière édition.) $3 50
Bouchardat—Annuaire de Thérapeutique $1 00
Formulaire magistral $2 00
Cazeaux—Traité des Accouchements $8 00
Littérature.
Théophile Gautier—Œuvres par volumes $1 25
Gve Flaubert—Œuvres par volumes $1 25
Henri Gréville— $1 25
Jules Verne—La maison à vapeur, un beau volume illustré $3 75
Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré $3 00
Les voyageurs du XIX siècle, un beau volume illustré $3 00
Bibliothèque du cultivateur et du Jardinier. Ouvrage des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume
Bourgeois d'Orit—Guide pratique de la culture de la canne à sucre $2 00
LE DESSIN POUR TOUS, Méthode Cassagne, Etudes d'Ornement, Paysage, Marine, Fleurs, Figures, Genre, Animaux.
BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALEMBOURS, CHANSONS, à 25 c. le volume.
Manuels Roret, Collection complète à $1 25 le volume.
26 mai—☞

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE,
A. Brousseau's Son.
17.....RUE DE CHARTRES..... 17
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
26nov—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 16 SEPTEMBRE—CLASSE No 220
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
54	59	47	5	9	2	49	16	21	36	76	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 16 septembre 1881 4 heures P. M.
LOUIS H. PILIÉ
J. A. A. BOUSSEAU
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.